

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 30 JUIN ET 7 JUILLET

En réaction au score du Rassemblement National aux élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, provoquant un **séisme politique**, avec des répliques en cascade. Le chef de l'État souhaite convaincre les modérés de gauche et de droite de se rallier à lui et tenter de dégager une majorité à l'Assemblée nationale, mais en prenant le risque d'aboutir à une situation de chaos ou de blocage du pays. Malgré un bilan économique plutôt bon, en ayant traversé plusieurs crises successives, il a sous-estimé les colères, les inquiétudes, ainsi que l'effet sur l'opinion de l'usure du pouvoir, renforcé par sa manière de l'exercer.

L'extrême droite a capitalisé pleinement sur les difficultés liées à l'inflation, mais aussi sur les émotions telles que la rancœur ou les peurs que suscitent le monde contemporain, alors que les réponses qu'elle propose sont nébuleuses et à géométrie variable.

Ces élections législatives constituent donc un **moment historique** et la mobilisation des électeurs est primordiale pour chacun des deux tours de scrutin. En cas d'absence, faire une procuration est assez simple*.

À l'issue de ce vote des députés à l'Assemblée nationale, c'est un choix de Premier ministre et de gouvernement qui est en jeu. Pour notre avenir, des questions fondamentales sont sur la table :

- Le projet européen pour défendre la **démocratie et la paix** en soutenant la résistance ukrainienne et en pesant à l'échelle mondiale face aux États autoritaires
- Les **valeurs et les principes du vivre ensemble** en refusant la stigmatisation et les amalgames, et en protégeant la liberté d'expression.
- Les politiques publiques qui permettent de **concilier économie et écologie**, en poursuivant les investissements dans la transition énergétique et en donnant de la visibilité aux entreprises et aux collectivités
- La crédibilité et le **sérieux budgétaire** des gouvernants, dans un monde complexe et incertain, pour préserver la solidarité et les générations futures.

Le 30 juin et le 7 juillet, pour notre avenir, votons !

Thierry RESTIF, Maire de Retiers

Démarche pour effectuer une procuration : Télécharger le formulaire 14952*03 sur service.public (munissez-vous de votre numéro national d'électeur et celui à qui vous donnez procuration, puis vous rendre en gendarmerie pour valider votre procuration (Retiers : ouverture le lundi et vendredi de 14h à 18h - Janzé : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche et jours fériés : 9h à 12h et de 15h à 17h).

6 JUILLET, C'EST L'ÉTÉ ET C'EST RETIERS EN FÊTE!

GROS PLAN



© Ork.

Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement un temps de retrouvailles, de repos, de pause et de transition. Alors, pour entrer tranquillement dans cette période estivale, la municipalité vous invite ce **1^{er} samedi des vacances scolaires pour la 4^{ème} édition de Retiers en fête !**

A partir de 18h30, au média-parc, tables et chaises seront installées pour trinquer et partager un repas convivial : réservation de vos repas à empor-

ter auprès des restaurants de Retiers ou pique-nique « tiré du sac » !

Puis, à 21h15, bal-concert avec Ork. ! L'Ork. est un animal à 196 boutons, 4 têtes, 8 mains et 1 cœur simple ; fait de peau, de cuir et de bois, il transhume d'Andes en îles, du Pacifique à l'Indien, dansant le tout monde, de bal en bal, au souffle d'airs créoles et de musiques à pieds. **Charlotte Espieusass** à l'accordéon et chant, **Akram Chaïb** à la clarinette et chant, **Jean-Loup Perry** aux percussions, et **Florent Manneveau** aux tuba et saxophone, vous inviteront à danser au son des plus belles mélodies et rythmiques du Mexique aux Antilles, du Brésil au Pérou en passant par la Réunion : biguine, séga-maloya, forró, marinera, cumbia, vals, chilena, ... y más !

À vos pieds : dansez !

Et, à la nuit tombée, comme on ne sera pas fatigués, ce sera **feu d'artifice au complexe sportif !**

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Juillet

- Lu 1er** 14h, Palet Essé - Parc des expositions
- Lu 8** 14h Palet Marcillé-Robert - Parc des expositions
- Ma 9** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Lu 15** 14h Palet Martigné-Ferchaud - Parc des expositions
- Ve 19** 14h Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par J-P RAULT
- Lu 22** 14h Palet Coësmes - Parc des expositions
- Ma 23** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Lu 29** 14h Palet Bain-de-Bretagne - Parc des expositions

Août

- Lu 5** 14h, Palet - Janzé au Parc des expositions
- Lu 12** 14h, Palet - Sainte-Colombe au Parc des expositions
- Ma 13** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Lu 19** 14h, Palet - Retiers au Parc des expositions
- Lu 26** 14h, Palet - Le Theil de Bretagne au Parc des expositions
- Ma 27** 14h, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Ve 30** 14h, Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Thierry LEFÈVRE

JOGGING CLUB RETIERS

Le JCR compte 37 adhérents répartis en deux sections : course à pied et marche nordique.

- **Course à pied** : Séances animées par un coach sportif de l'Office des Sports au stade de Retiers.
- **Marche nordique** : sorties encadrées sur Retiers et ses alentours. **RDV tous les mardis de 19h à 20h15, ouvert à tous niveaux.**

Organisation de plusieurs temps forts annuels, dont une sortie collective financée en partie par le club (cette année à Perros-Guirec) et lien avec « les Dragons de la forge » de Martigné avec tarif préférentiel pour un adhérent qui souhaite fréquenter les 2 clubs. Adhésion annuelle : 30 €

➡ 06 32 18 92 41 - jogclubretiers@gmail.com

RANDO DES FÉES

Les **28 et 29 septembre** au stade André HOISNARD du Theil-de-Bretagne, les associations « UCTR » et « Chemins et Randonnées » organisent leur week-end « Randonnées » avec plusieurs circuits :

- **VTT** : 25, 35, 45 et 60 km (6 €)
- **Cyclo** : 35, 50, 70 et 100 km (6 €)
- **Marche** : 8, 9,5 et 12 km (5 €)

Départs à partir de 13h le samedi et 8h le dimanche. ➡ 07 86 36 34 38

Services municipaux

MAIRIE

02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00
Jeudi & samedi : 9h00>12h00

Permanences des élus
06 46 41 41 92
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

| | |
|----------|---------------------------|
| Lundi | 15h30>18h30 |
| Mercredi | 9h30>12h00 et 14h00>18h00 |
| Vendredi | 15h30>18h30 |
| Samedi | 9h30>13h00 |

SERVICE URBANISME

02 99 43 09 20
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

MÉDIATHÈQUE

02 99 43 68 63
Lundi 15h30>18h30
Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00
Vendredi 15h30>18h30
Samedi 9h30>13h00

SERVICE TECHNIQUE

02 99 43 09 16
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00

DÉCHETTERIE

02 99 43 40 17
10h00>12h00
9h00>12h00 et 14h00>18h00
14h00>18h00
9h00>12h00 et 14h00>18h00

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

ASSISTANTE SOCIALE CDAS
Communauté de communes
Tous les mardis
RDV 02 22 93 68 00

ASSISTANTE SOCIALE MSA
Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF

Permanence le vendredi 5 juillet
Pas de permanence en août
Bureau 1 de la mairie
Uniquement sur RDV Compte CAF ou au 3230

Permanence du service social de la CAF les vendredis 5 et 19 juillet
Pas de permanence en août
Bureau 2 de la mairie
Uniquement sur RDV au 02.99.53.97.85 ou par mail accompagnementsocial@caf35.caf.fr ou via le CAF.fr

CARAC

Renseignements 09 69 32 50 50

CARSAT

RDV 39 60

CICAS

Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés
0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)

Roche aux Fées Communauté
Un lundi sur deux de 9h à 12h
RDV 02 23 55 51 44

SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h
Sans rendez-vous au 18 rue Auguste Pavie à Retiers.

CONSEILLER EN ÉCONOMIE CPAM

Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46

SOCIALE ET FAMILIALE

CDAS Janzé
RDV 02 22 93 68 00

NOURRISSONS

Communauté de communes
16 rue Pasteur
Appeler le CDAS de Janzé au 02 22 93 68 00

RELAIS PETITE ENFANCE

Communauté de communes
mardi : 16h>19h
vendredi : 14h>17h30
RDV 02 99 43 44 16

MISSION LOCALE

Communauté de communes
Le mardi et le vendredi
RDV 02 99 75 18 07

POINT ACCUEIL EMPLOI

Communauté de communes
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h
RDV 02 99 43 64 87

PIMMS (aide aux démarches administratives)

Communauté de Communes : les jeudis 4, 11, 18, 25 juillet et 22, 29 août de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Gratuit et sans rendez-vous

TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

INFIRMIERS

Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD
CASSONNET ET SAULNIER
02 99 43 65 41

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Centre Hospitalier - rue Armand Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

État civil

NAISSANCE

18/04> Kaylön TOUIN, 4 rue Edith PIAF
11/05> Adèle LERAY, 19 rue des Goélands

DÉCÈS

01/05> Daniel CORGNE, 1 impasse Jacqueline Auriol
03/05> Jacques LYET, 10 rue Lamennais
03/05> Michel LOURDAIS, 38 rue Georges Clémenceau

07/05> Jacques GRUYER, 13 bis rue du Maréchal Leclerc
08/05> Rosalie BUTAULT, Veuve CHOPIN, 10 rue Lamennais

LES ÉTINCELLES AQUATIQUES

Du **7 au 10 août** à 22h15, spectacle son et lumière sur les bords de l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud. Les fées des 4 éléments entraînent le spectateur dans la découverte de leur monde merveilleux.
➡ 02 99 47 83 83 ou en ligne etincelles-aquatiques.org
Tarifs : entre 18 et 20 €/adultes et entre 10 € et 12 €/enfant de 5 à 15 ans. (Billets achetés le soir majorés de 2 €).

LA MINOTERIE DE MARCILLÉ-ROBERT

La guinguette estivale est de retour à Marcillé-Robert ! L'association La Minoterie vous a concocté un programme de choix. Chaque vendredi à partir de 18h en juin, juillet et septembre, vous pourrez profiter d'une programmation culturelle riche avec des propositions diversifiées pour toute la famille : concerts, cirque, installations ludiques ou encore performances photographiques rythmeront l'été à Marcillé-Robert.
➡ Programmation : www.laminoterie.bz

L'ÉTÉ À L'ÉTANG

En juillet et août, nombreuses animations vous attendent à l'étang de Martigné-Ferchaud. Au programme : musique, arts du cirque, spectacle vivant... Il y en aura pour tous les goûts !
➡ Programmation : letealetang.bz

EVS CROCQ'VACANCES



Parentalité :
■ Atelier d'éveil musical : samedi 21 septembre 10h à 12h, à destination des 0-3 ans avec Benkadil! Tarifs : 1€/enfant (adhérent), 2€/enfant (non adhérent).
■ Sortie : samedi 21 septembre, sortie à Versailles (visite libre ou guidée du château et des jardins) pour les adhérents de l'association ! Tarifs : adulte (20 €), 13-18 ans ou étudiants (10 €), enfants jusqu'à 12 ans (6 €).
Programme consultable sur le site de l'EVS.

Accueil de loisirs :

ALSH d'été : Thèmes, pour le mois de juillet, les Jeux Olympiques de Paris, autour d'activités ludiques, artistiques et culturelles et pour le mois d'août, bienvenue au village de Crocq'vacances, autour de la création de petits commerces. Inscriptions pour septembre : les familles dont les enfants ne viennent pas cet été doivent refaire un dossier et le déposer dans la boîte aux lettres avec les pièces demandées. Pas besoin de rdv. **Ouverture des inscriptions pour les mercredis de septembre et octobre sur le portail famille à partir du 1er juillet.**

Repair Café : samedi 21 septembre.

➡ 02 99 43 69 27
evscrocqvacances@gmail.com

Espace Jeunes

Au mois de juillet, l'espace jeunes sort de ses murs et donne rendez-vous aux jeunes en extérieur !

Stage d'initiation à la poterie : du 8 au 10 juillet avec Viridis création,
Séjour « Aventure entre ados » : du 22 au 26 juillet dans la Sarthe,
Stage de vélo avec Mobi'zh : du 26 au 28 août.
Sorties : mercredi 17 juillet (accrobranche), mercredi 21 août (Mystère Aventure et légendes), vendredi 23 août (Plage) et vendredi 30 août (Ange Michel).
Inscriptions pour cet été : 02 57 67 56 84

Projets jeunesse : Projet mobilités européennes, du **8 au 13 juillet**, départ pour l'Italie. ➡ 07 66 81 13 84

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN

Prochain conseil le 8 juillet 2024

TRAVAUX RUE LANCELOT

Le conseil municipal approuve l'avenant de l'entreprise PIGEON pour un montant de +24 438,84 € HT correspondant à une reprise de structure de voirie, dalle et espace vert ainsi qu'à une modification d'un plateau. Suite à cette modification, le montant total du marché est porté de 624 706,71 € HT à 649 145,55 € HT soit 778 974,66 € TTC.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Le SDE 35 développe et exploite le réseau Béa - Ouestcharge pour le compte des collectivités qui lui ont transféré la compétence IRVE (Installation de Recharge pour Véhicules Électriques). Le SDE35 souhaite renforcer les déploiements d'IRVE et propose à des opérateurs privés par le biais d'Appels à Manifestation d'Intérêt des fonciers publics disponibles appartenant aux collectivités. Le SDE 35 propose pour cela la mise en place d'un groupement de propriétaires fonciers. L'assemblée accepte les termes de la convention lui permettant d'adhérer à ce groupement.

ACHAT DE PARCELLE

L'assemblée approuve l'acquisition de la parcelle située au 8 rue Victor Hugo, cadastrée AD n°187 pour une superficie totale de 893m², au prix de 55 000 €, hors frais, soit environ 61,59€/m².

SYNDICAT D'URBANISME

Le Conseil approuve le projet de convention avec le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs aux enseignes, pré-enseignes et publicités et fait le choix d'utiliser leur logiciel pour les différentes demandes tout en conservant l'instruction des dossiers par la Commune.

Le Conseil décide également de porter les montants de subvention au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré aux sommes de 956,92 € en fonctionnement et 1 133,43 € en investissement, correspondant à la participation de la commune de Retiers pour l'acquisition du nouveau logiciel d'instruction ADS.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil valide l'affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe d'assainissement 2023 sur le budget annexe d'assainissement 2024 de la façon suivante :

- Report de 89 809,56 € au 002 section de fonctionnement (excédent antérieur reporté)
- Affectation de 39 900 € au 1068 section d'investissement

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'apprenti au service Espaces Verts pour la rentrée scolaire 2024-2025.

PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre ouvert au service social de la Mairie au 02 99 43 51 41 : vous bénéficiez d'une aide en cas de canicule.

Vous qui connaissez une personne âgée ou isolée, qu'elle soit membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur le registre.

Envie d'en savoir plus ?

► Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez www.santé.gouv.fr/canicule.

ANIMATION SENIORS

Jeudi 27 juin à 14h30 à la salle polyvalente, les membres du CCAS organisent un **après-midi musical** animé par les « Manivel'Swing » (chansons et orgues de barbarie) pour la Fête de la musique. Les bénévoles se proposent de venir au domicile des personnes rencontrant un souci de mobilité pour leur permettre de profiter de ce moment.

► 02 99 43 41 82

FAITES DU SPORT

Rappel : La Commune de Retiers organise une journée événement « Faites du sport » avec la participation des associations sportives de Retiers et de l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées. L'objectif est d'encourager la pratique sportive tout en créant du lien. Au programme de cette journée : ateliers sportifs pour tous les âges et niveaux, défilé et remise des lots. Le repas du soir est annulé. Buvette et restauration tout au long de la journée. Alors, venez nombreux le **samedi 29 juin à partir de 10h au complexe sportif**.



A NOTER DANS VOS AGENDAS

► **Forum des associations**
Samedi 7 septembre de 14h à 18h à la salle Papin, Forum des associations. Venez découvrir les nombreuses activités pratiquées au complexe sportif. Ce sera le bon moment pour débiter votre saison sportive. Les inscriptions pour les adhésions se feront dans la salle Papin, et en extérieur (entre le terrain synthétique et la salle Papin) si le temps le permet.

Vers 17h, l'équipe municipale aura le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants arrivés sur notre commune depuis septembre 2023 autour d'un verre de l'amitié.

Journées du patrimoine

Dimanche 22 septembre de 14h à 17h à Champplaisir (12-14 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny), **visite de l'atelier d'Édouard MAHÉ** (par petits groupes) et **exposition d'études (anatomie, motifs pour papiers peints, objets décoratifs...)** réalisées par Édouard MAHÉ sur la période de sa formation à l'école des Beaux-Arts (années 20).

BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, les **mercredis 10 juillet et 14 août** dans les lotissements et les **mercredis 17 juillet, 7 et 28 août** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

TRANSPORT

Besoin de renseignements sur les différentes offres de trajet, tarifs ou sur la carte KorriGo, un stand « Breizh-go » sera présent sur le marché, place Saint-Pierre, le samedi 29 juin et le samedi 31 août de 8h à 13h.

FEUX DE FORÊT

Toute l'année : Il est interdit de porter ou d'allumer un feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes à moins de 200 mètres de ces lieux.

Du 1er mars au 30 septembre : dans ce même périmètre, il est interdit de fumer.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année sauf dans les foyers aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage ou culinaire et visant des produits secs.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

À l'arrivée des beaux jours, nous pensons qu'il est bon de rappeler quelques règles de civisme :

► **Tontes des pelouses** : ces tontes ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, emmenez-les à la déchetterie sur la plate-forme spécifique déchets verts ou optez pour le mulching.

► **Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h (arrêté préfectoral du 10 juillet 2000).

► **Entretien des espaces extérieurs** : Les produits phytopharmaceutiques de synthèse (type glyphosate) sont interdits (achat - stockage - utilisation) pour les particuliers quelles que soient les surfaces à entretenir.

► **Arrachage des mauvaises herbes** : en agglomération, la propreté est l'affaire de tous. Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété, en limite du domaine public.

► **Déjections canines** : Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Les propriétaires de chiens ont donc l'obligation de ramasser les déjections de leur animal.

► **Brûlis** : Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantiers ou de toutes autres matières polluantes. Et, par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Écologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie. Les déchets verts agricoles ne dépendent pas de cette réglementation.

DON DU SANG

Jeudi 8 août de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang. Merci de vous inscrire sur :

► <https://mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/>

KINÉSITHÉRAPEUTE

Depuis le 1er juin, Mélanie BOMMÉ a transféré son activité de kinésithérapeute au 21 rue Pasteur.

Sur rendez-vous : 06 50 10 28 21 ou sur doctolib.

TRANSPORT SCOLAIRE

Date limite des inscriptions aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) pour l'année 2024-2025 : 17 juillet 2024. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée.

Depuis janvier 2024, la Région Bretagne déploie la **carte KorriGo pour tous les scolaires**. Elle leur permet de charger des titres de transport TER, du réseau BreizhGo car en Ille-et-Vilaine et également, des 12 réseaux de transport urbain dont Rennes, Saint-Malo et Fougères. La carte KorriGo est valable 7 ans et doit donc être conservée par les élèves pour l'année scolaire à venir.

► www.BreizhGo.bzh ou 02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

MÉDIATHÈQUE

Attention, pendant la période estivale, des modifications de jours d'ouverture sont à prévoir :

- **Fermeture les lundis : 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août et 19 août,**

- **Fermeture du 19 août au 23 août inclus.**

Réouverture aux horaires habituels à partir du 24 août.

► **Prix littéraires** : Profitez de l'été pour lire les livres des prix littéraires du réseau Libellule « A la fol'ire » et « Kazabül ». Une sélection de romans et de bandes dessinées adultes à lire sans modération !

► **Exposition** : Du **1er juillet au 31 août**, exposition « **De feu et de cendre** », sculptures et céramiques par Pierre BERNARD-HERVÉ. Habitant à Retiers, il présente ses réalisations : céramique, sculpture et dessin s'entrecroisent dans son atelier. Grâce aux effets de cuisson, jeu de cendre et de flammes, le grès nous raconte toute une histoire.

Les rendez-vous habituels

Pour les animations « Bébé bouquine » et « Tête dans les histoires » : rendez-vous en septembre !

RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

Les Récréations Restériennes prennent leur quartier de vacances afin de rebondir sur une rentrée riche en nouvelles récréations. Pensez déjà à réserver vos moments sucrés (création de gâteaux) le **samedi 21 septembre de 14h à 17h** dans une cuisine de l'EVS Crocq'vacances. ► 06 47 10 81 13

ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

À LA ROCHE AUX FÉES À ESSÉ

► **Les dimanches contés**

Les 7 et 14 juillet de 14h à 17h30.

De 14 à 16h : rallye contes (jeu familial à faire en autonomie sur le site) / **visites contées** de la Roche-aux-Fées avec Doé.

À 16h : nouveau spectacle de conte rock et joyeux « Gigote » : ce conte contemporain nous emmène du côté de la Roche-aux-Fées avec une héroïne qui recherche la liberté à tout prix. Doé, le conteur, Jul, l'homme groupe (guitares électriques, batterie...), de la magie et une bonne dose d'énergie (jeune public et familial).

► 02 99 43 64 87

► **La semaine de la préhistoire :**

Du 17 au 21 juillet à partir de 12h, semaine avec des ateliers autour de la Préhistoire et de l'archéologie avec l'équipe du CPIE de Saint-Just : sifflet en argile, parure, Cairn et tumulus, fouilles archéologiques et peinture paléolithique (Gratuit. À partir de 5 ans).

► 02 99 43 64 87

► **Les mercredis de la Roche aux Fées : Les 24 et 31 juillet de 17h15 à 22h.**

2 mercredis pour faire le plein de sensations et de moments conviviaux avec des artistes surprenants, insolites ou plus traditionnels, venus d'horizons différents.

► Réservations : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr



Ils font L'ACTU



CAMPAGNE EN FÊTE

L'association Retiers Festivités organise la **première édition de « Campagne en fête »**, un événement qui promet d'être inoubliable. Cette fête se déroulera le **samedi 31 août et le dimanche 1er septembre** au Parc des expositions et sur les terres agricoles, route de Marcillé-Robert.

« Cet événement convivial et familial sera riche en animations diverses. Nous avons sollicité, pour leurs bonnes idées, les Jeunes Agriculteurs ainsi que le Syndicat du cheval breton. La Commune de Retiers apporte son soutien technique et financier, et de nombreuses associations locales ont répondu présentes pour aider à l'organisation. **Pas moins de 130 bénévoles** seront ainsi mobilisés pour garantir le succès de cette première édition » explique Henri AUBRÉE, Président de Retiers Festivités.

Au programme :

Samedi 31 août de 10h à 17h :
- À 10h : concours départemental, modèles et allures,
- À 10h : concours de palets, concours de labour avec les Jeunes Agriculteurs, baptêmes en tracteur et concours de tracteurs à pédales, balade en calèche...
Samedi 1er septembre de 10h30 à 18h :
- À 10h30 : défilé de chevaux attelés et montés,
- À 14h : concours de palets, baptêmes en tracteur, courses de tracteurs à pédales, balade en calèche...
- De 14h30 à 18h : animations équestres variées, fauche de céréales à la moissonneuse-lieuse, battage comme après-guerre.

En plus de ces activités, il y aura une exposition de matériel ancien et récent ainsi que des démonstrations de broyage de bois. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments festifs et découvrir les richesses de notre campagne !

Restauration sur place et entrée gratuite.



LOTISSEMENT PAVIE

Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil Régional, est venu visiter l'opération Pavie pour laquelle la Région a largement participé. Les premières maisons individuelles et les deux bâtiments collectifs « Les Odonates » sortent de terre dans ce nouveau quartier Pavie doté d'un parc écologique et situé à proximité des commerces et de la gare.



► Lots libres pour la construction individuelle

La commune a lancé la commercialisation de 16 terrains de 200 à 307 m² situés au cœur de ce nouveau quartier. Actuellement, il reste 8 terrains disponibles. Les critères d'attribution ont été simplifiés pour faciliter l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une maison individuelle.

► Service Urbanisme : 02 99 43 09 20.

► « Les Odonates »

Le projet immobilier des 32 logements « Les Odonates », offrant des vues plein sud sur le parc écologique, a également démarré.

Plus que 10 logements disponibles pour y habiter ou investir (éligible à la TVA réduite et/ou PTZ - sous conditions) avec une livraison au 1er trimestre 2026.

► SO.RE.IM : 06 66 72 70 70

COOP HABITAT : 02 99 65 41 65

NETTOYAGE DES RÉSEAUX EAUX USEES

Rappel : du **lundi 1er au vendredi 5 juillet**, nettoyage haute pression des réseaux eaux usées sur les secteurs suivants : rue Robert d'Arbrissel, croisement rue des Colonels Dein, lotissement de l'Hermitage et rue Juliette Drouet, la Gérardais (et ZA), rue Mermoz vers la rue Guéhenno. Le secteur peut être agrandi suivant le degré de salissure du réseau. Lors de l'intervention, merci de vérifier que votre abattant de toilette soit fermé pour éviter tous risques de retour d'eaux dans vos sanitaires.

INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

La Commune de RETIERS a été sollicitée par la SEML Energ'IV pour l'occupation du domaine public, en vue de **l'installation et de l'exploitation en circuit court et mise en place d'une boucle d'auto-consommation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école élémentaire Édouard MAHÉ**, 22 rue Chanoine Tanvet.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, qui souhaite également bénéficier de la même mise à disposition du domaine public communal en vue de la réalisation d'un projet similaire de se manifester, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

L'avis de publicité est consultable en Mairie et sur le site internet (rubrique actualité).

Date limite de remise des propositions :

le **lundi 5 août 2024 à 12h.**

► 02 99 43 51 41

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au départ de Mélanie POUESSEL, Yves CUQUEMELLE vient d'intégrer les services techniques en tant que technicien du patrimoine bâti. Titulaire d'une licence professionnelle « Métiers techniques des Collectivités Territoriales », Yves CUQUEMELLE a quatorze ans d'expérience en mairie dans le suivi de travaux en bâtiments (programmation, rénovation, construction...).

